

# SEANCE DU 28 MARS 2008, à 20H30

Le 28 mars 2008, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame Nadine DE CARVALHO, Maire.

**PRESENTS :** AUBERT Marie-Christine, BOUILHOL Jean-Charles, CHALARD Christine, COUTURIER Philippe, DE ABREU Jérôme, GANNE Philippe, JOUVE Isabelle, LAURENT Michel, LEVADOUX Jean-Jacques, MERLE Virginie, MIGNOTTE Pascal, PASTOR Abel, SURZUR Laurence, TAVERNIER Karine, VALLERY Myriam, VASSORT Alain.

**ABSENTS :** CHERVALIER Jean-Paul (pouvoir donné à PASTOR Abel), DA SILVA Aristide (pouvoir donné CHALARD Christine).

Madame le Maire demande si quelqu'un a une correction à apporter au dernier compte-rendu. La réponse est négative. Le compte-rendu de la séance du 14 mars 2008 est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil municipal a choisi Monsieur Alain VASSORT comme secrétaire de séance.

## **1/ INDEMNITE DE FONCTION AU MAIRE**

Considérant, qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2008,

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de Maire à 31.38 % de l'indice brut 1015, avec effet au 14 mars 2008.**

## **2/ INDEMNITE DE FONCTION AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS DELEGUES**

Vu les arrêtés municipaux du 20 mars 2008 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire et aux conseillers délégués,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de fixer, dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux Adjointes au Maire et aux conseillers délégués, étant entendu que des crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2008,

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité :**

- **de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjoint au Maire à 12.2 % de l'indice brut 1015, avec effet au 14 mars 2008,**
- **de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de conseillers délégués au Maire à 4.26 % de l'indice brut 1015, avec effet au 14 mars 2008.**

Monsieur Philippe COUTURIER demande l'équivalent en Euros des taux votés.

*Tableau récapitulatif des indemnités des élus*

### **CALCUL DES INDEMNITES DES ELUS**

		Taux maximal de l'indice brut mensuel 1015	Taux retenu par le Conseil municipal	saire brut mensuel
LE MAIRE	Nadine DE CARVALHO	43%	31,38%	1473.13 €
LES ADJOINTS	Alain VASSORT	16,50%	12,02%	564,42 €
	Christine CHALARD			
	Philippe COUTURIER			
	Jean-Jacques LEVADOUX			
	Michel LAURENT			
LES CONSEILLERS DELEGUES	Jean-Charles BOUILHOL		4,26%	200 €

### 3/ COMPOSITION ET ELECTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

#### Les commissions communales

Madame le Maire propose la formation de 6 commissions communales. **Le Conseil municipal, après avoir en avoir délibéré, ACCEPTE cette proposition et DECIDE, à l'unanimité, de former les différentes commissions communales de la manière suivante :**

#### 1) ECONOMIE ET FINANCES – COMMUNICATION

MME DE CARVALHO NADINE	Maire	Présidente
M. VASSORT ALAIN	1 <sup>er</sup> adjoint	
M. BOUILHOL JEAN-CHARLES	Conseiller délégué	
M. COUTURIER PHILIPPE	3 <sup>ème</sup> adjoint	
MME AUBERT MARIE-CHRISTINE	Conseillère municipale	
MME TAVERNIER KARINE	Conseillère municipale	
M. DE ABREU JEROME	Conseiller délégué	
M. LAURENT MICHEL	5 <sup>ème</sup> adjoint	

#### 2) ACTION SOCIALE – VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

M. VASSORT ALAIN	1 <sup>er</sup> adjoint	Président
------------------	-------------------------	-----------

#### SOUS-COMMISSION : ACTION SOCIALE

M. VASSORT ALAIN	1 <sup>er</sup> adjoint
MME AUBERT MARIE-CHRISTINE	Conseillère municipale
MME CHALARD CHRISTINE	Conseillère municipale
MME VALLERY MYRIAM	Conseillère municipale
MME SURZUR LAURENCE	Conseillère municipale
MME JOUVE ISABELLE	Conseillère municipale
M. DA SILVA ARISTIDE	Conseiller municipal

#### SOUS-COMMISSION : VIE ASSOCIATIVE

M. BOUILHOL JEAN-CHARLES	Conseiller délégué
M. DE ABREU JEROME	Conseiller délégué
MME MERLE VIRGINIE	Conseillère municipale
MME VALLERY MYRIAM	Conseillère municipale
MME JOUVE ISABELLE	Conseillère municipale
MME SURZUR LAURENCE	Conseillère municipale
MME VASSORT ALAIN	1 <sup>er</sup> adjoint
MME AUBERT MARIE-CHRISTINE	Conseillère municipale
M. COUTURIER PHILIPPE	3 <sup>ème</sup> adjoint

#### 3) AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES - JEUNESSE

MME CHALARD CHRISTINE	2 <sup>ème</sup> adjointe	Présidente
MME TAVERNIER KARINE	Conseillère municipale	
MME JOUVE ISABELLE	Conseillère municipale	
MME MERLE VIRGINIE	Conseillère municipale	
MME SURZUR LAURENCE	Conseillère municipale	
M. GANNE PHILIPPE	Conseiller municipal	
MME VALLERY MYRIAM	Conseillère municipale	

#### **4) ENVIRONNEMENT – CADRE DE VIE ET ESPACES VERTS - PATRIMOINE**

M. COUTURIER PHILIPPE	3 <sup>ème</sup> adjoint	Président
MME TAVERNIER KARINE	Conseillère municipale	
MME MERLE VIRGINIE	Conseillère municipale	
MME VALLERY MYRIAM	Conseillère municipale	
M. MIGNOTTE PASCAL	Conseiller municipal	
MME SURZUR LAURENCE	Conseillère municipale	
M. CHERVALIER JEAN-PAUL	Conseiller municipal	
M. PASTOR ABEL	Conseiller municipal	
M. LEVADOUX JEAN-JACQUES	4 <sup>ème</sup> adjoint	
M. BOUILHOL JEAN-CHARLES	Conseiller délégué	
M. VASSORT ALAIN	1 <sup>er</sup> adjoint	

#### **5) VOIRIES, CHEMINS RURAUX, CIRCULATION, SIGNALÉTIQUE, LOGISTIQUE – FETES ET CEREMONIES**

M. LEVADOUX JEAN-JACQUES	4 <sup>ème</sup> adjoint	Président
M. BOUILHOL JEAN-CHARLES	Conseiller délégué	
M. MIGNOTTE PASCAL	Conseiller municipal	
MME CHALARD CHRISTINE	2 <sup>ème</sup> adjointe	
M. CHERVALIER JEAN-PAUL	Conseiller municipal	
M. GANNE PHILIPPE	Conseiller municipal	
M. PASTOR ABEL	Conseiller municipal	
M. DASILVA ARISTIDE	Conseiller municipal	

#### **6) URBANISME ET RESEAUX - ASSAINISSEMENT**

M. LAURENT MICHEL	5 <sup>ème</sup> adjoint	Président
MME TAVERNIER KARINE	Conseillère municipale	
M. MIGNOTTE PASCAL	Conseiller municipal	
M. DE ABREU JEROME	Conseiller délégué	
M. PASTOR ABEL	Conseiller municipal	
M. LEVADOUX JEAN-JACQUES	4 <sup>ème</sup> adjoint	
M. GANNE PHILIPPE	Conseiller municipal	

Une présentation des différentes commissions et des élus devant le personnel communal aura lieu le vendredi 11 avril 2008 à 18 h 30.

### Le Centre Communal d'action Sociale

---

---

Madame le Maire expose que le nombre des membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale est fixé par le conseil municipal. Elle précise que leur nombre ne peut pas être supérieur à 16, et inférieur à 8, et que le Maire en est Président de droit.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE, à l'unanimité, de fixer à 10 le nombre des membres du conseil d'administration,** étant entendu qu'une moitié sera désignée par le conseil municipal et l'autre moitié par le Maire.

Madame le Maire invite donc le Conseil municipal à procéder à l'élection de ses représentants au conseil d'administration. La liste de candidats suivante a été présentée par des conseillers municipaux : Monsieur Alain VASSORT et Mesdames Christine CHALARD, Marie-Christine AUBERT, Laurence SURZUR, Isabelle JOUVE

**Ont été proclamés, à l'unanimité, membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale : Monsieur Alain VASSORT et Mesdames Christine CHALARD, Marie-Christine AUBERT, Laurence SURZUR, Isabelle JOUVE.**

## La Commission d'Appel d'Offres

---

Madame le Maire indique au conseil municipal que la Commission d'Appel d'Offres pour la commune de Ménétrou, commune de moins de 3 500 habitants, est composée :

- Du Maire, ou de son représentant, qui en est le Président,
- Et de 3 membres du conseil municipal élus en son sein.

Il est également procédé à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Ces membres ont voix délibérative et, en cas de partage égal des voix, le Président a voix prépondérante.

En outre, des membres à voix consultatives peuvent participer aux réunions de la Commission, notamment des personnalités désignées par le Président en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet de la consultation, le comptable public et un représentant du directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

**Le conseil municipal, après avoir voté, DESIGNNE, à l'unanimité :**

**Titulaires :** Jean-Jacques LEVADOUX  
Jean-Paul CHERVALIER  
Abel PASTOR

**Suppléants :** Michel LAURENT  
Myriam VALLERY  
Pascal MIGNOTTE

### L'O.M.S.L.

---

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'il faut désigner 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants pour représenter la commune au sein de l'O.M.S.L.

**Le conseil municipal, après avoir voté, DESIGNNE, à l'unanimité :**

**Titulaires :** Jérôme DE ABREU  
Alain VASSORT  
Virginie MERLE

**Suppléants :** Jean-Jacques LEVADOUX  
Marie-Christine AUBERT  
Philippe GANNE

## **4/ DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « RIOM COMMUNAUTE »**

Madame le Maire invite le Conseil municipal à élire ces délégués, au scrutin secret et à la majorité des suffrages, parmi ses membres. Sont candidats au poste de titulaires : Madame Nadine CARVALHO, Monsieur Alain VASSORT, Madame Karine TAVERNIER. Sont candidats au poste de suppléants : Messieurs Jean-Jacques LEVADOUX et Jérôme DE ABREU ;

**Le Conseil municipal DESIGNNE, à l'unanimité, après avoir procédé au vote :**

**Comme délégués titulaires :** Nadine DE CARVALHO  
Alain VASSORT  
Karine TAVERNIER

**Comme délégués suppléants :** Jean-Jacques LEVADOUX  
Jérôme DE ABREU

Madame le Maire fait également part aux membres du Conseil municipal de la nécessité de présenter des élus de la commune à différents syndicats intercommunaux et organismes, dont le renouvellement se fait par le biais de la Communauté de communes.

- Pour le S.I.A.D.  
Titulaires : Marie-Christine AUBERT  
Nadine DE CARVALHO  
Suppléants : Isabelle JOUVE  
Michel LAURENT
- Pour le S.B.A.  
Titulaire : Jean-Paul CHERVALIER  
Suppléant : Aristide DA SILVA
- Pour la « Mission Locale »  
Est proposé Alain VASSORT
- Pour le S.E.P.A.C.  
Titulaire : Nadine DE CARVALHO  
Suppléant : Karine TAVERNIER

## 5/ DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE DANS LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- 1) A l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole  
Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il doit procéder à la désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour l'Assemblée générale de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Clermont Métropole.  
**Le conseil municipal, après avoir voté, DESIGNE, à l'unanimité :**  
**Titulaire : Nadine DE CARVALHO**  
**Suppléant : Michel LAURENT**
- 2) Au S.I.E.G. du Puy-de-Dôme  
Madame le Maire indique au conseil municipal qu'il doit procéder à la désignation de leurs représentants au sein de ce syndicat intercommunal par l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.  
**Le conseil municipal, après avoir voté, DESIGNE, à l'unanimité :**  
**Titulaire : Michel LAURENT**  
**Suppléant : Jean-Charles BOUILHOL**
- 3) Au S.I.A.R.R.  
Madame le Maire indique au conseil municipal qu'il doit procéder à la désignation de leurs représentants au sein de ce syndicat intercommunal par l'élection de 2 délégués titulaires et de 2 délégués suppléants.  
Concernant les membres suppléants, Madame le Maire tient à apporter des précisions. Elle suggère que soit nommé à l'un des postes de suppléants Monsieur Michel LEPY, ancien Président du S.I.A.R.R., au moins jusqu'en 2009. Cette nomination permettrait un point de vue technique sur le futur contrat d'affermage de la station d'épuration, qui doit être renouveler en 2009. Etant entendu qu'à cette date, à la fin de la mission de Monsieur LEPY, Monsieur Jean-Paul CHERVALIER sera amené à occuper ce poste de suppléant après une nouvelle désignation par le Conseil municipal.  
**Le conseil municipal, après avoir délibéré et voté, DESIGNE, à l'unanimité :**  
**Titulaires : Abel PASTOR**  
**Karine TAVERNIER**  
**Suppléants : Marie-Christine AUBERT**  
**Michel LEPY**
- 4) Au S.I.A.E.P.  
Madame le Maire indique au conseil municipal qu'il doit procéder à la désignation de leurs représentants au sein de ce syndicat intercommunal par l'élection de 2 délégués titulaires et d'un délégué suppléant.

**Le conseil municipal, après avoir voté, DESIGNNE, à l'unanimité :**  
**Titulaires :** Jean-Jacques LEVADOUX  
Jean-Charles BOUILHOL  
**Suppléant :** Abel PASTOR

5) Au S.I.A.R.D. de la Morge

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'il doit procéder à la désignation de leurs représentants au sein de ce syndicat intercommunal par l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

**Le conseil municipal, après avoir voté, DESIGNNE, à l'unanimité :**  
**Titulaire :** Jean-Jacques LEVADOUX  
**Suppléant :** Aristide DA SILVA

6) A l'E.P.F.-Smaf

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'il doit procéder à la désignation de leurs représentants au sein de ce syndicat intercommunal par l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

**Le conseil municipal, après avoir voté, DESIGNNE, à l'unanimité :**  
**Titulaire :** Michel LAURENT  
**Suppléant :** Alain VASSORT

<b>6/ DESIGNATION DU DELEGUE REPRESENTANT LES ELUS AU C.N.A.S.</b>
--

**Vu** la délibération du conseil municipal en date du 24 novembre 2006 ayant pour objet l'adhésion au C.N.A.S. pour le personnel des collectivités territoriales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007,  
**Vu** la convention d'adhésion au C.N.A.S. en date du 14 décembre 2006,  
Madame le Maire indique au conseil municipal que le collège des élus doit procéder à la désignation d'un représentant au sein de cet organisme.

**Le conseil municipal, après avoir voté, DESIGNNE, à l'unanimité : Madame Christine CHALARD.**

## **7/ QUESTIONS DIVERSES**

### 1.) DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – ART. L.2122-22 C.G.C.T.

**Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les dispositions suivantes :**

**Donne pouvoir au Maire et le charge pour la durée de son mandat :**

- D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;
- De passer les contrats d'assurance ;
- De passer et signer les contrats de location, de maintenance et d'entretien ;
- De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De l'autoriser à pourvoir les postes régulièrement ouverts par délibération sous forme de contrat de travail et à signer tout renouvellement de contrat ou avenant.
- D'ester en justice, cette délégation étant valable pour l'ensemble du contentieux de la commune, notamment pour la constitution de partie civile, et ce en première instance, en appel ou en cassation.

### 2.) CONTRAT D'ASSISTANCE DIRECTE AVEC LA SOCIETE MAGNUS

Suite au renouvellement des logiciels informatiques du secrétariat de la commune, intervenu en début d'année 2008, un contrat d'assistance est proposé par la société Magnus. Ce contrat couvre l'assistance directe pour les logiciels de comptabilité, paie et élections pour un montant de 239 € pour l'année 2008 (prix unitaire annuel hors taxes).

**Considérant les nécessités informatiques du secrétariat de la commune, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :**

- **Accepte la proposition de contrat d'assistance,**
- **Et donne pouvoir à Madame le Maire pour le signer**

### 3.) CORRESPONDANT DEFENSE

Madame le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal de la lettre envoyée par Monsieur le Préfet de la région Auvergne et du Puy-de-Dôme concernant l'instauration d'un « correspondant défense » au sein de chaque conseil municipal.

Il est demandé que soit instaurée la fonction de conseiller municipal en charge des questions de défense, lequel peut être le Maire.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal DESIGNÉ, à l'unanimité, Madame le Maire, Nadine DE CARVALHO, correspondant défense pour la commune de Ménérol.**

### 4.) LES GENS DU VOYAGE

Suite à l'installation de gens du voyage sur un terrain non prévu à cet effet, Madame le Maire informe le Conseil municipal d'une pétition signée par une partie des habitants de Ménérol. En réponse à cette pétition, Madame le Maire donne lecture de la lettre qu'elle a écrite pour leur répondre, détaillant les actions entreprises pour faire cesser les désagréments occasionnés et le coût pour rendre ce terrain inaccessible aux caravanes à l'avenir.

Sur le même point, le Conseil municipal est interpellé par Messieurs Mauricio DE OLIVEIRA et Didier VENIAT au sujet de la famille GARGOWITCH et de ses incivilités récurrentes. Madame le Maire leur répond en insistant sur le fait qu'au mois de décembre 2007, en tant qu'adjointe chargée des affaires sociales, elle est intervenue auprès de différents organismes afin que la famille soit prise en charge. Elle conseille aux riverains concernés de déposer des main-courantes auprès des services de police et de gendarmerie pour faire entendre leur s voix et faire remonter leurs revendications au Sous-Préfet et au Procureur de la République.

#### 5.) DEMANDES CONCERNANT LA VOIRIE

Suite aux travaux réalisés dans la « Grande Rue » de Ménérol, Madame Annick CITERNE voudrait savoir s'il n'est pas possible de mettre des barrières amovibles à la place du garde-fou. En effet, ce dernier la gêne dans l'accès à sa propriété et ne permet pas de déménager de grands meubles.

Dans le même ordre d'idées, Monsieur Mauricio DE OLIVEIRA suggère que soit installé un miroir à l'intersection de la Grande Rue et du Clos Jonville pour des questions de sécurité.

Madame le Maire demande à Monsieur Jean-Jacques LEVADOUX, adjoint chargé entre autre de la voirie, de s'intéresser à ces requêtes.

#### 6.) PERMANENCES DES ELUS

A partir du 7 avril, les permanences des élus se tiendront comme suit :

Tous les jours de 18h00 à 19h00

**LUNDI** **Alain VASSORT** (Action sociale, Vie associative, culturelle et sportive)

**Et Jérôme DE ABREU** (Conseiller délégués)

**MARDI** **Christine CHALARD** (Affaires scolaires et périscolaires, Jeunesse)

**MERCREDI** **Michel LAURENT** (Urbanisme, Réseaux et Assainissement)

**JEUDI** **Philippe COUTURIER** (Environnement, Cadre de vie et espaces verts, Patrimoine)

**VENDREDI** **Jean-Jacques LEVADOUX** (Voirie, Circulation, Signalétique, Logistique, Fêtes et cérémonies)

Et le **SAMEDI** de 9h30 à 11h30, **Madame le Maire, Nadine DE CARVALHO**

En dehors de ces horaires, la possibilité reste ouverte de prendre rendez-vous.

#### 7.) SITE INTERNET

Monsieur Rémy ROUGIER pose la question de savoir ce qu'est devenu le site internet de la commune. Madame le Maire indique qu'après le changement de municipalité, le site a disparu. La nouvelle équipe participe à l'élaboration d'un nouveau site hébergeant les principales informations concernant la commune. La population sera informée dès sa mise en ligne.

Fait et clos les jour, mois et an que dessus,

Le Maire

Les membres du Conseil municipal